

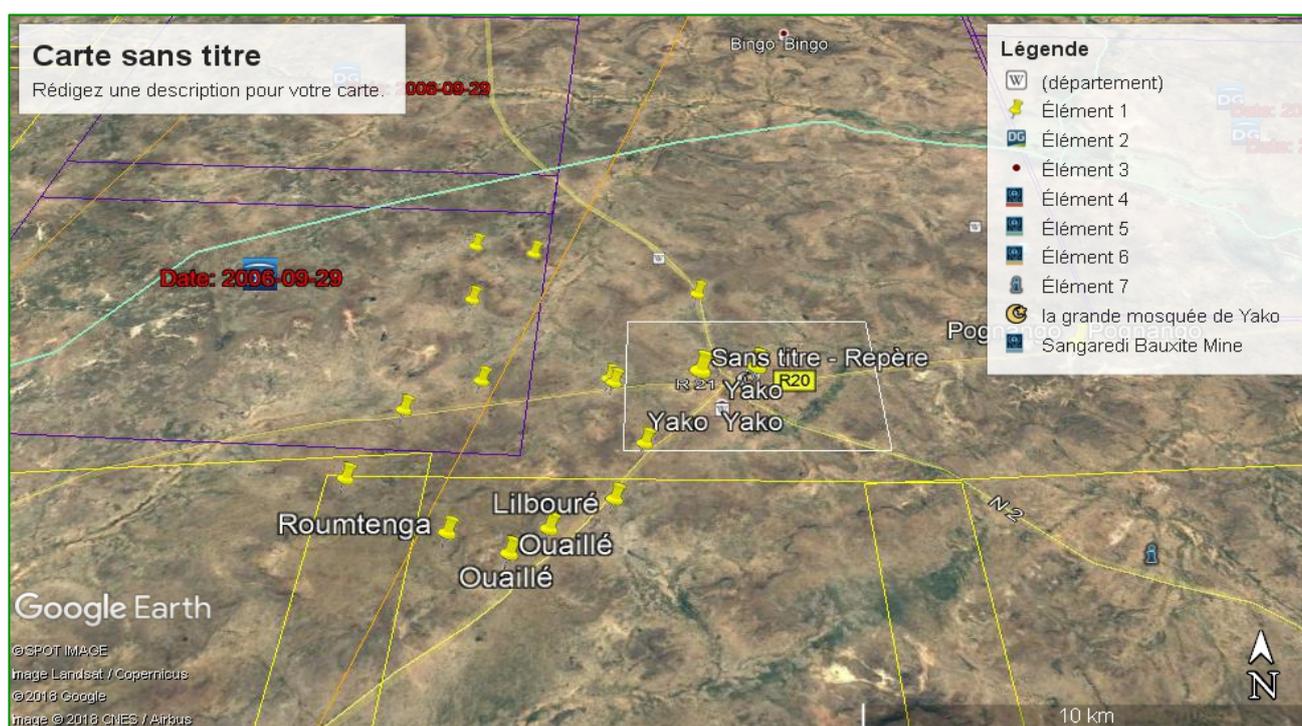
RÉCUPÉRATION AGRICOLE DES TERRES DÉNUDÉES DANS LA PROVINCE DU PASSORÉ

- **Pays** : Burkina Faso
- **Association** : Association APEDR
- **Dates** : février – octobre 2019



CONTEXTE

- **ÉLÉMENTS DIAGNOSTICS DE LA ZONE D'INTERVENTION :**



Les aléas climatiques conjugués aux actions anthropiques ont entraîné une dégradation sévère des terres agricoles (Roose et al., 1993). Le stade ultime de cette dégradation consécutive à l'aridification du pédoclimatique est l'apparition de terres dénudées quasi imperméables et stériles, localement appelés zipellés (Kambou et al., 1995). Dans ce pays, 24 % des terres arables sont fortement dégradées et menacent de nuire à la qualité du milieu naturel et à la sécurité alimentaire à moyen et long terme (Kambou et al., 1994). Pour réhabiliter ces terres dégradées, des producteurs ont mis au point la technique du zaï manuel. C'est une méthode de culture en poquets réalisée manuellement à l'aide de pioches sur les zipellés (Kambou et al., 1995 ; Ouédraogo et al., 1996). Sur le plan agronomique, cette technique endogène du Nord du Burkina a fait ses preuves dans la région (Reij et

al., 1996). L'adoption de la technique est même progressivement observée avec succès dans d'autres pays de la sous-région, notamment au Mali et au Niger (Rochette, 1989 ; Fatondji, 2002).

La province du Passoré est située sur le plateau central entre 11°35' et 13°19' de latitude Nord et 1°30' et 2°45' de longitude Ouest. Elle couvre une superficie d'environ 4 078 km². Administrativement, la province compte une commune urbaine, 8 communes rurales, Le climat est caractérisé par l'alternance de 2 grandes saisons : une longue saison sèche de 7 à 9 mois et une saison pluvieuse de 3 à 5 mois. Le climat est dans l'ensemble chaud. Les températures moyennes varient de 15°C à 42°C environ. Les pluies qui tombent sont irrégulièrement réparties dans le temps et dans l'espace (Tiemtoré, 2007). Les hauteurs d'eau recueillies annuellement varient de 498,8 mm à 930 mm en moyenne sur l'ensemble de la province. Les sols sont en majorité des lithosols sur cuirasse, des sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris et des sols peu évolués d'érosion gravillonnaire.

La pauvreté a une forte incidence dans la province et cela pousse les habitants à la migration ou à l'émigration. La production agricole est souvent déficitaire dans la province du Passoré à cause de divers facteurs. Les rendements moyens en sorgho et en mil sont respectivement inférieurs à de 900 kg/ha et de 700 kg/ha. Ces rendements faibles ne permettent pas de satisfaire les besoins alimentaires des populations. Selon la FAO, la province n'est pas en situation de sécurité alimentaire. La maîtrise de l'usage de cette technique permettra d'avoir des rendements d'au moins 1500 kg/ha. Il est alors impératif que les producteurs maîtrisent l'usage de cette technologie en combinaison avec les bonnes pratiques agricoles afin d'améliorer leurs conditions de vie.

■ PROBLÉMATIQUE DE LA ZONE JUSTIFIANT UNE INTERVENTION :

Dans la région du Nord du Burkina Faso, les superficies de sol dégradés et dénudés (zipellé) sont importantes (plus de 24% de la surface agricole totale). Ce phénomène contribue à diminuer de façon considérable les surfaces agricoles utiles et le niveau de la production, plongeant ainsi les producteurs dans la pauvreté, et les poussant à l'exode rurale. Dans la province du Passoré, une étude conduite par SP/CONEDD en 2006 montre que 53 % des superficies dégradées ont un niveau de dégradation très élevé à moyen. Cette étude révèle que le taux de terres dégradées est en progression. Pour mieux s'adapter aux effets de cette dégradation accrue des terres, les agricultures dans cette province développent des mesures de conservation des eaux et des sols, défenses et Restauration des Sols (CES/DRS) en vue d'une meilleure production. A ces mesures, nous pouvons citer le zaï manuel, les diguettes en terre, les cordons pierreux, les demi-lunes, etc. La pratique de ces mesures nécessite l'emploi d'un effort physique important. Constatant les meilleurs résultats au niveau du zaï, l'INERA a développé le zaï mécanisé pour réduire la pénibilité et l'effort physique important nécessaire pour la réalisation du zaï manuel. Le zaï mécanisé permet de réaliser les cuvettes de zaï grâce aux passages croisés en sol sec des dents RS8 ou IR12 montées sur le bâti d'un outil aratoire à traction bovine, asine ou équine. Le premier passage est fait dans le sens de la pente et le second passage est opposé à la pente en croisant le premier. L'intersection des croisements



constitue les cuvettes de zaï. Cette technique est sept fois plus rapide que l'opération manuelle qui prend environ 300 h/ha. En outre, ses effets sur le sol et la production de la culture sont considérables (+40% de paille et +34% de grain par rapport au zaï manuel). Cette technique en plus de la récupération rapide des zones dégradées, permet un accroissement des revenus des producteurs (Barro et al. 2002 ; 2005). L'augmentation de la production des exploitations contribue à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

PROJET / PROGRAMME



NOM : Récupération agricole des terres dénudées dans la province du passoré, faisant partie du programme « Les Communautés reverdissent le Sahel »

PARTENAIRES :

Both ENDS

DURÉE : 9 mois, dans le cadre du Programme « Les Communautés reverdissent le Sahel » qui s'étend sur 10 ans

OBJECTIFS :

Objectif général :

Implémenter la Régénération naturelle assistée (RNA) et le développement de chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux

RÉSULTATS ATTENDUS :

Dans le cadre du programme de Both ENDS, l'objectif est de reverdir 300 000 ha en 10 ans.

BÉNÉFICIAIRES :



Dans le cadre du projet de l'APEDR : 720 producteurs

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS NÉCESSAIRES :

| MOYENS TECHNIQUES/ÉQUIPEMENTS | MOYENS HUMAINS |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Outil pour des formations techniques▪ Petit outillage▪ Moyens logistiques | <ul style="list-style-type: none">▪ La main d'œuvre des producteurs pour des travaux communautaires |

POUR EN SAVOIR PLUS

NOM ET CONTACT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE :

Nom et contact de la personne de référence : BONKOUNGOU Sayouba

Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/Asso-Apedr-Apedr-Asso-800344046751611/>